



Service de garde l'Aurore Boréale  
De l'école Ahuntsic  
10615 boul. Saint-Laurent  
514-596-5167 poste 5213

Lundi 1<sup>er</sup> février 2016

**Journée pédagogique du 17 février 2016**

**Inscription obligatoire pour l'activité ou l'école**

Chers parents,

Le **17 février 2016**, les enfants du service de garde iront au centre d'amusement Woohoo. Glisser, sauter, monter, ramper, faire preuve d'agilité et dépenser de l'énergie seront au menu ! Votre enfant devra amener son repas dans une boîte à lunch identifiée. Le coût de l'activité sera de 32.50\$ par enfant, ce qui inclut les frais de l'activité et d'autobus de 23.50\$ et les frais de garde de 9\$, non remboursable.

Le départ en autobus scolaire sera à **8 h 45** et le retour à **15 h 30**

**ATTENTION : NOUS N'ACCEPTERONS QUE 100 ENFANTS POUR LA SORTIE.**

Pour les enfants qui n'iront pas à la sortie, vous devez les inscrire pour la journée à l'école et ils resteront avec des éducatrices pour faire des activités. Un montant de 9\$ sera ajouté à votre compte. Votre enfant devra avoir son repas et être habillé selon la température.

\*Dans le but de réserver les autobus, les animateurs et les éducateurs du service de garde, **il est important de compléter le coupon-réponse et de le retourner au service de garde avant le 5 février 2016**. Veuillez noter que vous serez facturé si vous inscrivez votre enfant à la journée pédagogique et qu'il ne se présente pas aux activités. Le service de garde est ouvert comme à l'habitude, de 7 heures à 18 heures, durant les journées pédagogiques.

Merci

Caroline Lavoie  
Technicienne en service de garde

Louise Joly  
Directrice

***Coupon-réponse à remettre avant 5 février 2016***

Service de garde - 17 février 2016

Nom de l'enfant : \_\_\_\_\_ Degré scolaire : \_\_\_\_\_

J'accepte que mon enfant participe à l'activité du 17 février 2016, au Centre Woohoo, et un montant de 32.50\$ (non remboursable) sera ajouté à mon compte.



OUI

NON



J'accepte que mon enfant participe à la journée pédagogique du 17 février 2016, mais il restera à l'école et fera des activités avec les éducatrices. Un montant de 9\$ (non remboursable) sera ajouté à mon compte.

OUI

NON

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

Mon enfant peut quitter seul le service de garde le 17 février 2016 à : \_\_\_\_\_

Signature du parent : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_